



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE DECLASSEMENT DE DEUX EMPRISES PUBLIQUES AU « CHATELET DESSUS »

Par arrêté n°URB 2022/048 JB en date du 07 mars 2022, j'ai ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le déclassement de deux emprises publiques au « Châtelet Dessus ».

A cet effet, Monsieur Jean-Paul BRON, Directeur des Services Techniques Territoriaux en retraite, a été désigné comme Commissaire-Enquêteur.

L'ENQUETE SE DEROULERA AU SERVICE URBANISME ET FONCIER DE LA MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

du LUNDI 28 MARS 2022 à 08 Heures 30 au LUNDI 11 AVRIL 2022 à 17 Heures 00

AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE

(DU LUNDI AU JEUDI, 8H30-12H00/13H30-17H00, ET LE VENDREDI, 8H30-12H00/13H30-16H00)

LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR RECEVRA EN SALLE CONSULAIRE DE LA MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS :

LE LUNDI 28 MARS 2022 DE 09H00 A 12H00,

LE LUNDI 11 AVRIL 2022 DE 14H00 A 17H00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, déposés au Service Urbanisme et Foncier de la Mairie, soit les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Saint-Gervais – Service Urbanisme et Foncier - 50 avenue du Mont-d'Arbois - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS, soit par courriel à l'adresse suivante : foncier@saintgervais.com.

Un site internet indépendant et sécurisé a également été spécifiquement ouvert pour cette enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2969>, sur lequel le dossier est téléchargeable en version numérique, et un registre électronique est disponible afin de recueillir les observations du public (à partir du lundi 28 mars 2022 à 08H30 jusqu'au lundi 11 avril 2022 à 17H00).

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur, transmis en Mairie dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, au Service Urbanisme et Foncier de la Mairie de Saint-Gervais les Bains, sur le site internet de la Commune de Saint-Gervais ainsi que sur le site dématérialisé susvisé.

Saint-Gervais les Bains, le 07 mars 2022

Le Maire,

Conseiller départemental

du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX.